



**HAL**  
open science

**F1756 France, 1:86 400, 1756-1878, 181 feuilles, Cassini**  
Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. F1756 France, 1:86 400, 1756-1878, 181 feuilles, Cassini. Jean-Luc Arnaud. La carte de France – Histoire et techniques, Parenthèses, pp.104-109, 2022, 978-2-86364-330-3. halshs-03687967

**HAL Id: halshs-03687967**

**<https://shs.hal.science/halshs-03687967>**

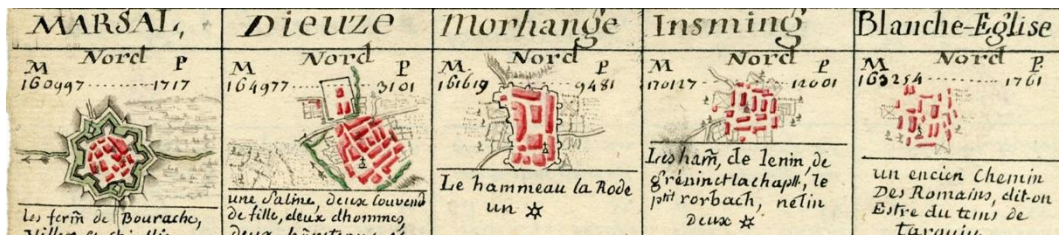
Submitted on 26 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike| 4.0 International License



## F1756. France, 1:86 400, 1756-1878, 181 feuilles, Cassini

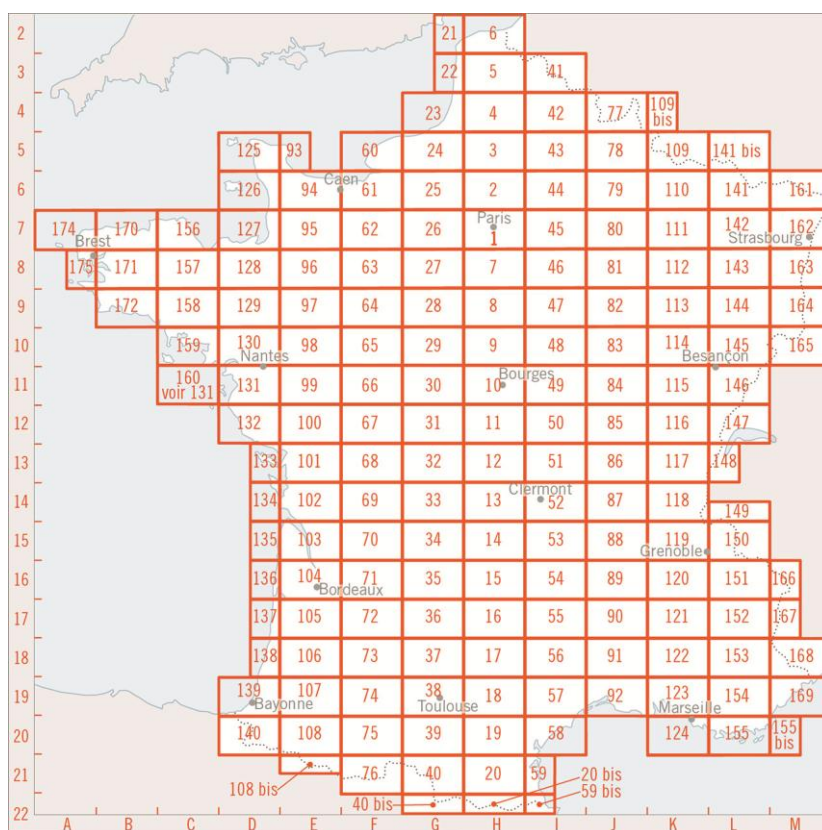
Jean-Luc Arnaud, « F1756. France, 1:86 400, 1756-1878, 181 feuilles, Cassini », chapitre de *La carte de France, histoire et techniques*, Marseille, Parenthèses, 2022, p. 104-109.

En 1747, le roi Louis XV confie à César-François Cassini de Thury (1714-1784), dit Cassini III, astronome à l'observatoire de Paris, le soin de lever une carte détaillée de l'ensemble du royaume<sup>1</sup>. Cette décision constitue la suite logique de plus de quatre-vingts ans de travaux géodésiques, conduits entre 1663 et 1744 par le grand-père (Jean-Dominique Cassini) et le père (Jacques Cassini) de César-François et de plusieurs autres astronomes de l'Académie. Ces travaux ont donné lieu à l'établissement d'un canevas géodésique général de la France – une triangulation – qui constitue la base de la nouvelle carte. La commande royale est soutenue par une dotation annuelle du Trésor. Les premiers fonds sont versés en 1748, ils permettent d'abord de compléter la triangulation<sup>2</sup>.

Avec cette opération, Cassini révèle sa remarquable capacité à organiser les travaux. Il met en place une série de procédures pour les levés proprement dits, pour la rédaction des minutes, pour leur vérification – opération à laquelle il accorde la plus grande importance – et enfin pour la gravure des planches de cuivre. Sur cette base, il prévoit de faire paraître dix nouvelles feuilles par an et donc d'achever la carte dix-huit ans après le début de sa publication. La première feuille – *Paris* – est publiée en 1756. Mais, alors que

<sup>1</sup> . César-François est l'avant dernier héritier d'une longue dynastie de personnalités scientifiques qui ont joué un rôle important dans la production cartographique française pendant un siècle et demi. Le fondateur, Jean-Dominique Cassini, dit Cassini I (1625-1712) a dirigé l'observatoire de Paris ; son fils, Jacques, dit Cassini II, a été membre de l'académie des sciences et il a participé à la première triangulation générale de la France ; son fils, César François, dit Cassini III, a dirigé la production de la carte qui porte son nom. Le dernier membre de la lignée (en ce qui concerne les activités cartographiques), Jean-Dominique, dit Cassini IV, succède à son père à la direction de l'observatoire à partir de 1784 et il poursuit les travaux de la carte de France. Cette carte a été l'objet de nombreuses études. La plus importante a été publiée par M. Pelletier en 1990. Le CTHS en a produit une nouvelle édition en 2013 dont les pages 336 à 358 comportent une abondante bibliographie mise à jour. Pelletier, Monique, *Les cartes des Cassini. La science au service de l'Etat et des provinces* [1990], Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013, p. 131. Voir aussi le *Répertoire des cartes de l'Empire français publié par l'institut royal des ingénieurs néerlandais*, La Haye, Langenhuisen, 1856, p. 3-5.

<sup>2</sup> . Pelletier, Monique, *op. cit.*, p. 135.



F1756/a. Carte de Cassini, 1:86 400, 1756-1878

Les numéros inscrits dans les cases sont ceux de l'édition originale, les numéros indiqués dans les marges correspondent au principe adopté par le Dépôt de la guerre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

l'entreprise commence seulement à trouver son équilibre, le roi, confronté aux difficultés financières provoquées par la guerre de Sept Ans, décide de supprimer la subvention attribuée à la carte. Pour poursuivre les travaux en cours, Cassini fonde une compagnie privée avec la collaboration de cinquante partenaires. Chacun verse une somme fixe à la compagnie chaque année, il reçoit en retour un exemplaire de chaque feuille publiée. La compagnie obtient alors du roi le privilège d'exploiter la carte et ses dérivés pendant trente ans. Ses caisses sont aussi alimentées par les provinces, tenues de contribuer aux coûts des travaux de terrain, et par des abonnés à la publication – les souscripteurs – qui sont livrés au fur et à mesure des nouvelles parutions ; ils sont plus de 200 en 1780<sup>3</sup>. Sur la base de ces revenus, les comptes de la compagnie restent équilibrés mais le rythme des publications est moins rapide que prévu. A son maximum, entre 1757 et 1762, il atteint huit feuilles par an. En 1790, alors que la feuille de Paris a été publiée trente-quatre ans plus tôt, il en manque encore seize. Ensuite, la période révolutionnaire n'est pas favorable à l'entreprise de Cassini. Les militaires du Dépôt de la guerre, considérant le caractère stratégique de l'opération, ne voient pas d'un très bon œil qu'elle soit confiée à une entreprise privée. Ainsi, en 1793, prétextant que la carte, largement financée par des subsides d'origine publique, ne doit pas tomber aux mains d'éventuels ennemis, la Convention décide de la confisquer. Les cuivres et les tirages disponibles sont transférés de l'Observatoire au Dépôt de la guerre. Cette décision ouvre un long contentieux entre les actionnaires de la compagnie,

<sup>3</sup>. *Ibid.*, p. 174.



F1756/b. Carte de Cassini au 1:86 400, extrait exemplaire

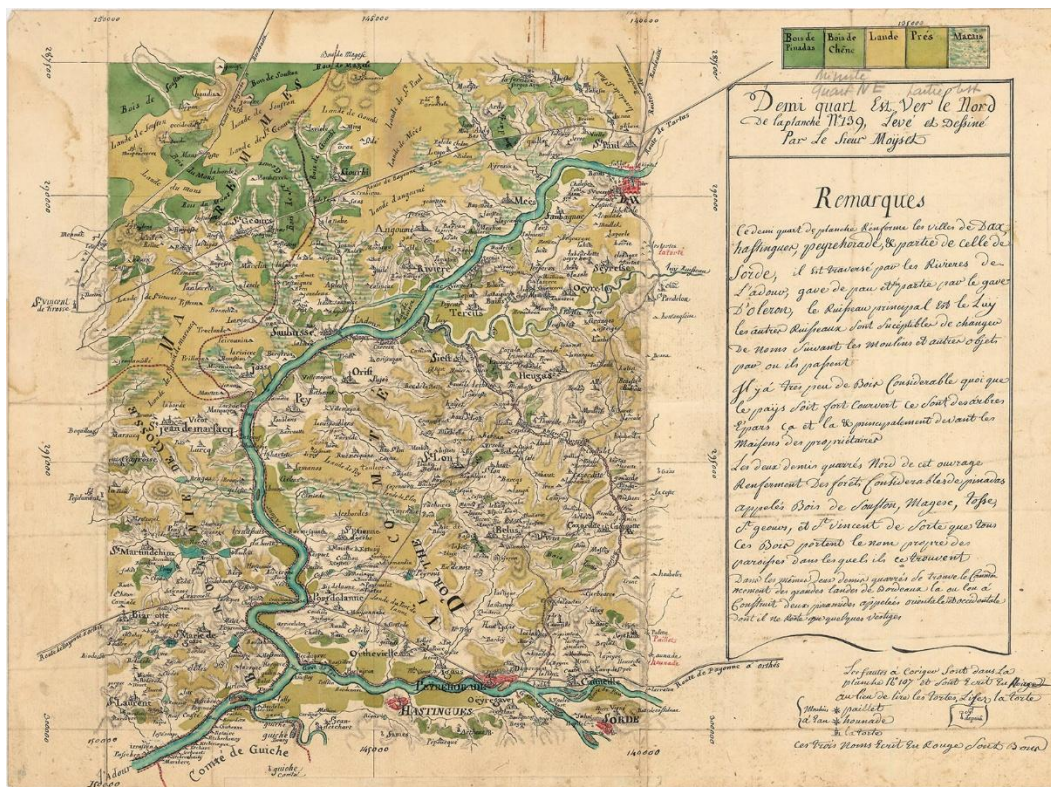
Extrait de la feuille n° 37 / 18G.

dont une grande part sont expatriés, représentés par Louis Capitaine et le fils de Cassini de Thury, et l'Etat qui, en 1815, accepte finalement de les indemniser.

Les feuilles qui restent à publier au moment de la confiscation sont complétées et gravées par le Dépôt de la guerre à partir de 1793. Ensuite, entre 1802 et 1815, les cuivres font l'objet de multiples compléments et corrections qui portent principalement sur le tracé des routes. Chaque planche est aussi complétée par une nouvelle échelle graduée en mètres, placée en regard de l'échelle en toises de la version originale. Le Dépôt de la guerre introduit aussi une nouvelle numérotation des feuilles, plus simple que celle de Cassini.

Les planches, d'un format utile de 56 par 90 cm, représentent chacune une région de 25 000 par 40 000 toises (49 x 78 km) à l'échelle d'une ligne pour 100 toises, soit 1:86 400. Elles sont particulièrement dépouillées. Tout d'abord, elles ne portent pas de graticule de repérage. Les coordonnées sont réduites à leur plus simple expression, elles indiquent la position des angles des feuilles dans une grille rectangulaire composée à partir de la méridienne de Paris et de sa perpendiculaire passant par l'Observatoire. Elles ne portent pas non plus de légende et il est remarquable à cet égard que Cassini ne publie pas de tableau des signes conventionnels. Tous ceux qui sont disponibles sont postérieurs à l'édition originale<sup>4</sup>. Enfin, on ne trouve aucune date d'édition, ni de correction sur les feuilles. Il ne s'agit pas d'une omission. On peut au contraire y voir le signe d'une tentative

<sup>4</sup> . *Ibid.*, p. 239.



F1756/c. A la source de la carte : le travail de terrain

Minute de terrain dans la région de Dax. Cet exemple comporte une légende pour l'occupation des sols, il constitue une exception. – *Demi quart est ver le nord de la planche n° 139. Levé et dessiné par le sieur Moyset, s.d., 44 x 33 cm.*

de faire de cette carte une base atemporelle, une sorte de canevas complété, plutôt qu'une véritable carte. Cette tentative est confirmée par la manière dont Cassini n'estime pas nécessaire de figurer les chemins au prétexte que leurs tracés sont trop souvent modifiés. Par ailleurs, il tente d'échapper à la représentation des établissements humains susceptibles d'être transformés ou déplacés. Ces multiples pratiques ont pour objectif de faire de sa carte l'œuvre la plus durable envisageable<sup>5</sup>.

Chaque feuille est repérée par le nom du lieu le plus important figuré dans son champ et par une double numérotation. La plus ancienne attribue le n° 1 à la feuille *Paris* ; la numérotation se prolonge ensuite vers le nord, jusqu'à Dunkerque (n° 6) avant de reprendre immédiatement au sud de Paris [Feuille *Fontainebleau*] avec le n° 7 jusqu'à la frontière avec l'Espagne (n° 20 bis). Ensuite les numéros vont du nord au sud sur les bandes verticales voisines, alternativement une à l'ouest, puis une à l'est. Ce principe vaut à Cassini de multiples critiques pour le moins justifiées. Lorsqu'il reprend la carte à son compte le Dépôt de la guerre attribue un nouveau numéro d'ordre à chaque feuille. Chaque colonne de feuilles est identifiée par une lettre (de A à O, d'ouest en est) et chaque ligne par un nombre (de 2 à 22, du nord au sud). Chaque feuille est repérée par le nombre et la lettre correspondants à la colonne et à la ligne où elle se trouve<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> . *Ibid.*, p. 148-149.

<sup>6</sup> . On trouve une table d'équivalence entre les deux principes de numérotation dans Pelletier Monique, *op. cit.*, p. 278-288. Cette table indique aussi, pour chaque feuille, la fourchette de dates de son relevé, la date de sa publication et sa position dans la chronologie de la production.



F1756/d. Une topographie sommaire

Les agents chargés par Cassini d'effectuer les relevés initiaux de sa carte produisent des manuscrits rehaussés à l'aquarelle. Le dessin du relief figure les chaînes de sommets et les principaux thalwegs, il reste sommaire pour le modelé du terrain. – Extrait de *Partie Sud-Ouest de Briançon, levé par Trécours, [1777]*.

**PLANS DES VILLES ET VILLAGES.**  
Ainsi que des Haméaux dont leurs longueurs sont déterminées géométriquement. Audeffous de chaque pour Echelle est le détail des rües, aux pas paroisses, Est leurs Dependences deux lignes pour 100 toises

MARSAI	Dieuze	Morhange	Insming	Blanche-Eglise
M Nord P 162977 ..... 1717	M Nord P 104977 ..... 2101	M Nord P 10669 ..... 9481	M Nord P 17017 ..... 12001	M Nord P 109214 ..... 1761
les fermes de Bouracher, Villers et St-Jullien	une d'Alme, deux louvois de fille, deux dhomes, deux hôpitaux et un *	Le hammeau la Rode un *	L'habitat de Lem de Grévinstlachap, le p'tit rorbach, nélin deux *	un ancien Chemin Des Romains, dit-on Etre du tems de Turquin
Javelise	Gueblanche	Vergaville	Zomange	Haute lindre
un * Sur le Canal De la flotta des bois de la Sabine de moyen vic 162508 ..... 225	un * 104107 ..... 1110	la ferme de Stembach une tuilerie un *	a l'extrémité du fameux Etang De lindre	Zomange et basse lindre, anée, un très grand Etang un *
Bailly lindre	Guermange	Tarquimpol	Jailucourt	Abenoncourt
sur la décharge de l'étang en l'entour de Siffence 165902 ..... 269	a l'extrémité de l'étang de lindre une nouvelle route qui traverse le bois jusque Zomange	Dans un île de l'étang de lindre la ferme la folie Epahé dans un île, la ferme d'Alteville.	une Commanderie les fermes de Craunab, omange, et veldange 165397 ..... 259	a l'extrémité de l'étang de lindre, une ferme ruinée dans le reste des - Vestigies

F1756/e. Un traitement particulier pour les centres de population

Pour les villes et les villages, les opérateurs de Cassini ont dressé des relevés particuliers à l'échelle de deux lignes pour 100 toises (1:43 200). Ces documents ont ensuite été regroupés par planches avec leur coordonnées et, lorsque c'était nécessaire, quelques mots de description. – Planche manuscrite des villes et villages des environs de Nancy, s.d.

Le premier tirage de chaque feuille est de 250 exemplaires, les tirages complémentaires effectués au cours des années suivantes en comptent chacun 100 dans un premier temps puis 50 ensuite. On estime à ce moment-là qu'une plaque doit être réfectionnée après 400 tirages mais on ne trouve pas de trace explicite d'une telle opération. Lorsqu'en 1815, le Dépôt de la guerre estime la valeur des cuivres, ils sont assez usagés pour que le fils de Cassini de Thury suggère, non sans ironie, d'en soumettre l'évaluation à un chaudronnier plutôt qu'à un graveur.

Malgré l'usure des cuivres, malgré la mauvaise qualité des tirages qu'ils donnent, les dernières feuilles de cette carte restent en service jusqu'au milieu des années 1870, c'est-à-dire à l'achèvement de la carte d'état-major à l'échelle 1:80 000 [F1832], plus précisément en 1878, avec la publication de la feuille *Nice* (n° 223) qui succède alors à la feuille *Vence* (n° 168) de Cassini.

### Editions particulières et dérivés

Les dérivés de la carte de Cassini sont nombreux et leur liste reste à dresser. On peut cependant estimer que toutes les cartes de France publiées entre 1790 et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sont redevables à des titres divers à celle de Cassini. Par ailleurs, certaines cartes sont des dérivés au second, voire au troisième degré comme c'est le cas par exemple pour le fond topographique de la carte géologique en 6 feuilles publiée en 1840 par Dufrénoy et Elie de Beaumont. Ce fond, à l'échelle 1:500 000 résulte d'une reprise de la carte à la même échelle dressée par Dubreuil une douzaine d'années plus tôt par réduction de la carte de Cassini [F1790] elle-même tirée de la carte de Cassini. Dans ce contexte, les références qui suivent constituent seulement quelques repères<sup>7</sup>.

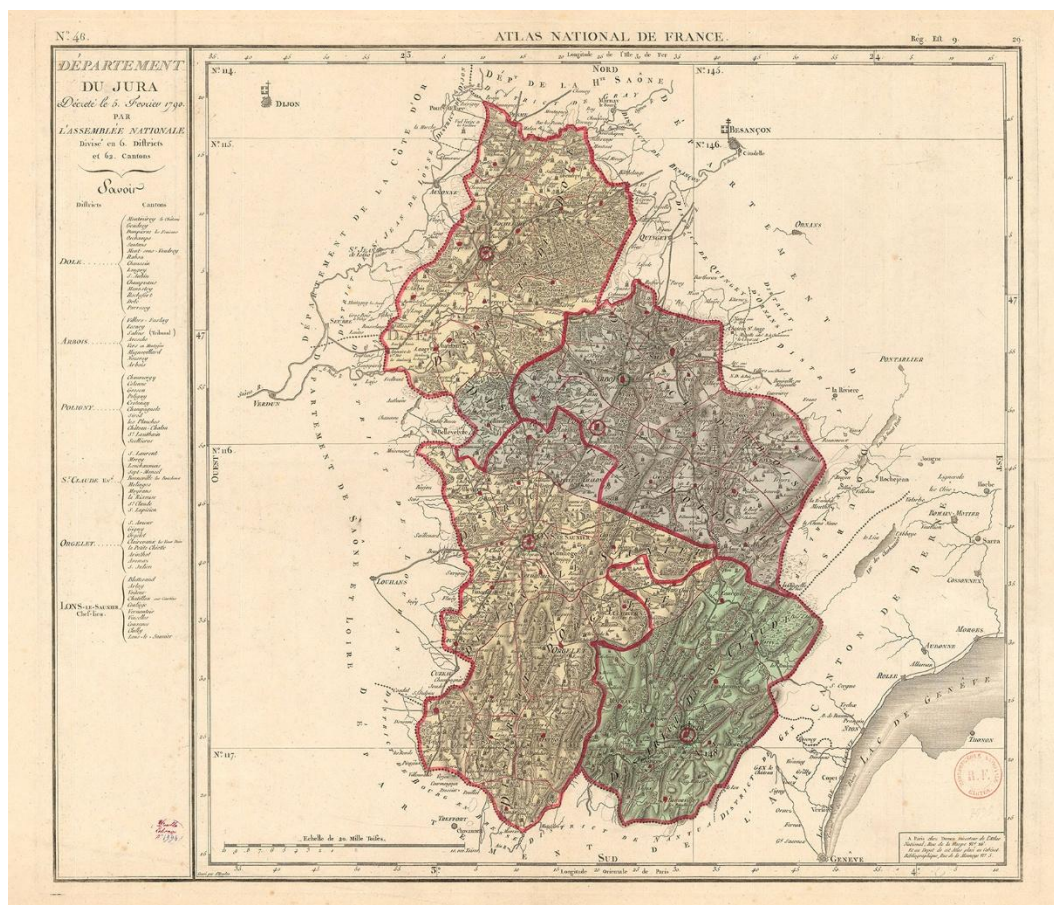
#### **F1756\_01. France, atlas départemental, 1:259 200, 1790-1818, Chanlaire**

Après de multiples hésitations, l'assemblée nationale décide en février 1790 des nouvelles divisions administratives de la France en départements, districts, cantons et communes. Pour rendre compte de ce découpage, Pierre Grégoire, ou bien Pierre Gilles selon les sources, Chanlaire (1758-1817), avec la collaboration de Pierre Dumez, prépare un atlas de la France dont chaque planche figure un département et indique les limites des districts et des cantons. Ces planches sont à l'échelle 1:259 200, soit le tiers de celle de Cassini. Leur facture montre de manière explicite qu'elles résultent d'une réduction de cette carte. Par ailleurs, pour témoigner de son origine, chaque feuille porte les lignes de partage entre les feuilles de la carte de Cassini et les numéros correspondants. Elle porte aussi le titre générique *Atlas national de France* qui est complété par un titre particulier libellé de la manière suivante *Département de xxx décrété le xxx par l'assemblée nationale. Divisé en xx arrondissements et en xx cantons*, par un numéro d'ordre correspondant à celui du département considéré et par une liste de ses districts et de ses cantons.

Les feuilles ne portent pas de date d'édition ni de mention de responsabilité. Pour leur part, les éditions de cet atlas sont nombreuses et leur liste reste à établir, on en compte au moins 9 publiés entre 1790 et 1830, soit : 1790, avec Dumez, à Paris, chez les auteurs ;

---

<sup>7</sup> . Pour plus d'informations sur les multiples dérivés de la carte de Cassini, publiés pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, voir *Répertoire des cartes de l'Empire français...*, *op. cit.*



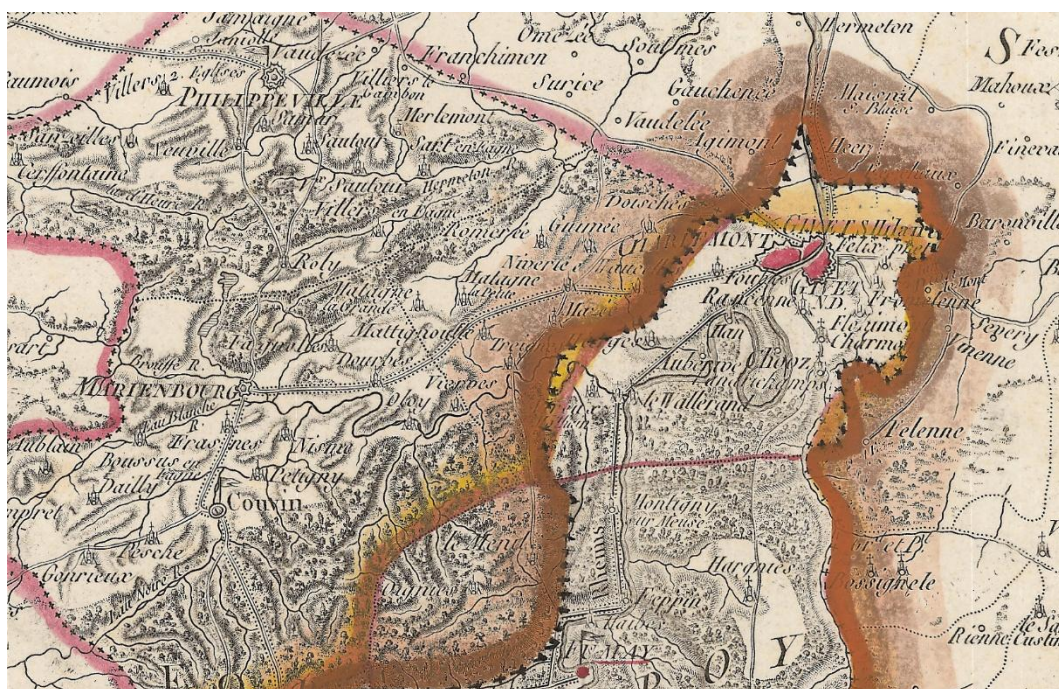
F1756\_01/a. Atlas départemental de Chanlaire au 1:259 200, feuille exemplaire  
Feuille n° 46, *Département du Jura*..., 54 x 74 cm. Couleurs en surcharges manuscrites.

1791, avec Dumez, à Paris, au Bureau de l'atlas national ; 1795 ou 1796, à Paris, au Bureau de l'atlas national ; 1801, an IX, à Paris, chez F. Buisson et Lenormant, après modification des limites administratives suivant la loi du 8 pluviôse an IX relative à la réduction du nombre des cantons ; 1810, à Paris, chez l'auteur, édition revue et augmentée ; 1812, à Paris, chez l'auteur, 1815, (s.n.) ; 1816, avec Dumez, à Paris, chez l'auteur ; après cette édition, certaines feuilles portent la mention *Revu Corrigé et Augmenté en 1818* ; 1830, par Dumez, à Paris, chez J.-B. Delaval, alors que Chanlaire est décédé en 1817. Dix ans après la première édition de sa carte, Chanlaire s'associe à Louis Capitaine, auteur d'une autre carte dérivée de celle de Cassini, pour en publier une version simplifiée en 12 feuilles à l'échelle 1:875 000 [F1790\_02].

### F1756\_02. Guyenne, 1:43 200, 1791-1840, 54 feuilles, Belleyme

Publiée à l'échelle 1:43 200, la carte de Guyenne n'est pas un dérivé direct de celle de Cassini mais une édition particulière dressée à partir des travaux de terrain de la carte de Cassini dont une partie a été financée par la province. Ses magistrats valorisent leur participation en faisant publier une carte deux fois plus précise que celle de Cassini à l'échelle de deux lignes pour 100 toises (1:43 200). Les relevés, effectués par une douzaine





F1756\_01/b. Atlas départemental de Chanlaire au 1:259 200, extrait exemplaire

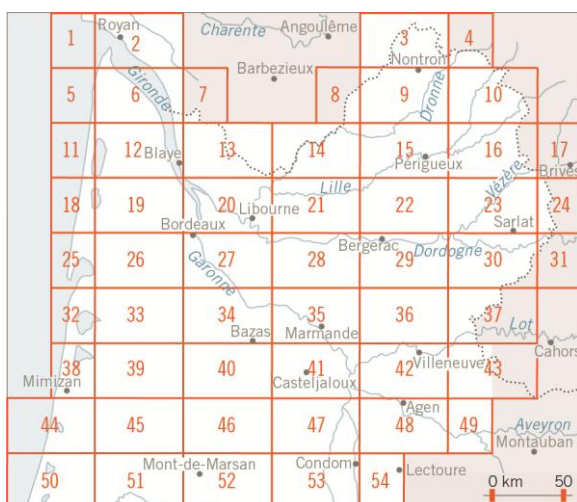
Sur cet exemplaire, les lignes en couleurs résultent de surcharges manuscrites postérieures à l'impression de la feuille. Elles témoignent ici – région de Rocroi – des multiples modifications de la frontière entre 1790 et la fin du premier empire. – Extrait de la feuille n° 9, *Département des Ardennes*... Surcharges manuscrites.

d'ingénieurs à partir de 1762, ont été dirigés par Pierre de Belleyne (1747-1819), ingénieur géographe du Roi<sup>8</sup>.

Le découpage de cette carte est organisé sur la base du tableau d'assemblage de la carte de Cassini. Chaque feuille de la carte de Guyenne correspond au quart d'une feuille de Cassini. Les premières sont publiées en 1791 ; deux ans plus tard, une vingtaine de feuilles sont déjà gravées et imprimées mais la publication est interrompue par les troubles de la Révolution. Ils sont repris en 1804, toujours sous la direction de Belleyne, avant de passer sous la responsabilité du Dépôt de la guerre en 1813. A ce moment-là, le sud-ouest de la France n'est pas considéré comme une région stratégique et la gravure de la carte ne constitue pas une priorité ; elle avance très doucement. En 1834, seulement 43 planches, sur les 54 prévues, sont gravées. Six ans plus tard, le Dépôt de la guerre décide de ne pas poursuivre les travaux de gravure dans la mesure où, malgré son échelle, cette carte est moins détaillée que celle d'état-major [F1832] et elle présente une situation relevée plus de 80 ans plus tôt avec des instruments peu perfectionnés. Ce n'est pas un hasard si cette décision intervient lorsque les feuilles qui représentent Bordeaux et ses environs dans la carte d'état-major sont en cours de gravure.

*In fine*, la carte de Guyenne compte 40 feuilles entières et 14 demi-feuilles, deux feuilles entières sont restées inachevées (*Condom* – 53 et *Villeneuve d'Agen* – 42). Les feuilles sont imprimées en noir, elles sont de deux tailles différentes : 56 par 98 cm utiles

<sup>8</sup> . Dainville, François de, *La carte de Guyenne par Belleyne, 1761-1841*, Bordeaux, Delmas, 1957. On peut aussi consulter Durrens, Rémy, « La carte de Belleyne et le patrimoine rural proto-industriel », *Bulletin du comité français de cartographie*, n° 220, juin 2014, p. 31-38 ; Berthaut, Henri-Marie Auguste, *La carte de France, 1750-1898, étude historique*, Paris, Service géographique de l'armée, 2 tomes, 1898, tome 1, p. 3 et 160-161 et Alinhac, Georges, *Historique de la cartographie*, Paris, Institut géographique national, 1986, p. 123.



F1756\_02/a. Guyenne par Belleyme, 1:43 200, 1791-1840



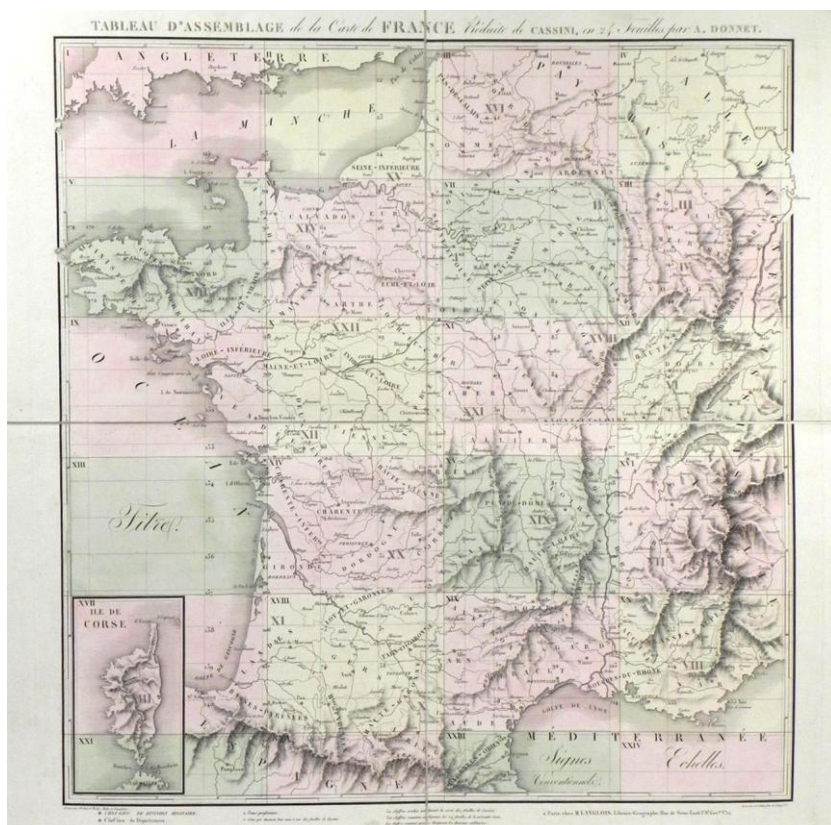
F1756\_02/b. Guyenne au 1:43 200, extrait exemplaire

Extrait de la feuille n° 34.

pour les feuilles entières et 56 par 45 cm pour les demi-feuilles. Chaque feuille porte le titre générique *Carte de la Guyenne*. Cette carte est publiée à une échelle double de celle de Cassini, mais sa facture est très semblable. Même si on note quelques influences des principes de représentation adoptés par la commission topographique et militaire de 1802 [chapitre 5], la figuration des villages par des dessins d'édifices et la représentation des arbres en perspective cavalière rattachent bien cette carte à la production d'ancien régime<sup>9</sup>.

La carte de Guyenne ne constitue pas un cas isolé, plusieurs autres cartes locales dont : la *Carte particulière du duché de Bourgogne...* en quatre feuilles publiée en 1763 et

<sup>9</sup>. A ce titre, Rouby classe cette carte comme le dernier spécimen de la topographie de seconde époque. Rouby, Edouard Emmanuel, *La Cartographie au dépôt de la Guerre. Notice historique et descriptive sur les publications du dépôt de la Guerre*, Paris, J. Dumaine, 1876, p. 25.



F1756\_03/a. Carte minéralogique et statistique, Donnet, 1:388 000, 1817-1877

Le contenu de la carte de Donnet est bien tiré de celle de Cassini, mais son tableau d'assemblage est indépendant. – *Tableau d'assemblage de la carte de France réduite de Cassini en 24 feuilles par A. Donnet*, Paris, H. Langlois, s.d. [document Librairie des carrés, Gennevilliers].

la *Carte particulière des pays de Bresse Bugey et Gex...* publiée trois ans plus tard en quatre feuilles aussi, entretiennent la même relation avec la carte de Cassini.

### **F1756\_03. France, minéralogie et statistique, 1:388 800, 1817-1877, 24 feuilles, Donnet**

En 1817, Alexis Donnet, géographe, dresse et publie une nouvelle carte de France à partir de celle de Cassini à l'échelle d'une ligne pour 450 toises, soit 1:388 800. Cette carte, partagée en 24 feuilles qui composent un tableau de 290 par 240 cm, porte le titre suivant *Carte topographique, minéralogique et statistique de la France, réduite de celle de Cassini*. Au-delà des aspects topographiques, elle comporte de nombreuses indications relatives aux ressources naturelles et aux établissements industriels : fonderies, forges, scieries, salines, papeteries, verreries, tanneries, etc. Le titre est gravé sur la feuille XII dans la zone correspondant au golfe du Lion, la feuille XXIII est complétée par une légende des signes conventionnels. Enfin, la feuille XXIV est consacrée à une longue liste d'échelles graphiques.

Cette carte indique de multiples informations, comme les chiffres de population des villes par exemple, qui deviennent rapidement obsolètes. Les feuilles sont régulièrement mises à jour et donnent lieu à de nouvelles éditions, la liste détaillée reste à établir, on en compte cependant au moins six, publiées en 1826, 1840, 1846, 1852, 1855 et 1877.



F1756\_04/a. Atlas statistique de Charle, 1:610 000, 1823



F1756\_04/b. Atlas statistique de Charle au 1:610 000, feuille exemplaire  
 Charle, Jean-Baptiste-Louis, *Atlas communal de la France. 16me division militaire*, Paris, Dandalle, 1823, 68 x 47 cm.

**F1756\_04. France, atlas statistique, 1:610 000, 1823, 25 + 1 feuilles, Charle**

Suivant le modèle inauguré par Chanlaire à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, les cartes de France organisés en atlas de feuilles découpées sur la base des limites administratives se multiplient à partir du milieu des années 1820 (pour mémoire, la dernière version de l'atlas

de Chanlaire, alors obsolète, est publiée en 1830). Ainsi, en 1823, Jean-Baptiste-Louis Charle, cartographe qui a travaillé pour le compte du Dépôt de la guerre, publie chez Dandalle à Paris un atlas de la France en 25 feuilles, sous le titre *Atlas communal de la France par division militaire*. Comparé à celui de l'Atlas de Chanlaire, ce titre laisse penser à un niveau de détail plus important. En fait, il est à l'échelle 1:610 000, contre 1:259 200 pour Chanlaire, il est donc bien moins détaillé.

Dans un format de 57 par 70 cm, chaque feuille correspond à une division militaire. Elle porte le titre générique *Atlas communal de la France*, complété par un titre particulier libellé sous la forme *XX<sup>me</sup> division militaire*. Suivant le modèle de Chanlaire, les marges des feuilles sont occupées par les listes des arrondissements et des cantons et aussi par quelques données statistiques : surfaces, distances, population, représentants à la chambre... Il est remarquable que chaque feuille porte aussi une légende des signes conventionnels de 26 entrées. Cet atlas semble avoir connu une seule édition, mais, fort de son expérience et sur la base de la même planimétrie, l'auteur publie quinze ans plus tard un nouvel atlas communal dont chaque feuille correspond à un département [F1756\_06].

**F1756\_05. France, atlas statistique, 1834-1879, 1:250 000, 87 feuilles, Dufour**

Suivant le modèle de l'Atlas de Chanlaire, repris au milieu des années 1820 par Charle, Auguste-Henri Dufour (1798-1865) publie en 1834 un atlas statistique de la France découpé par départements. Chaque feuille porte le titre générique *Atlas Départemental de la France*, la figuration cartographique est complétée en marge par des notices et des tableaux statistiques rédigés par A. Guibert. Cet atlas connaît un succès important, on en compte pas moins de cinq éditions jusqu'en 1879.

**F1756\_06 France, atlas statistique, 1:610 000, 1838-1854, 96 feuilles, Charle**

A partir des 25 planches de son atlas publié en 1823, Jean-Baptiste-Louis Charle dresse et publie en 1838 un nouvel atlas de la France à la même échelle mais découpé par départements. Publié à Paris chez Letronne, il porte le titre *Nouvel atlas communal de la France*. Ce volume, de format inférieur au précédent, est assez bien accueilli par le public pour donner lieu à plusieurs éditions successives. La quatrième (et dernière semble-t-il) paraît en 1854 à Paris chez Lebigre-Duquesne sous le titre *Grand atlas communal de la France*.

Au gré de leurs éditions successives, les planches des atlas publiés par Charle et Dufour sont mises à jour pour les routes et les lignes de chemin de fer. Elles bénéficient alors de l'avancement de la publication de la carte d'état-major et de ses dérivés. Ainsi, la part de ces documents, reprise de la carte de Cassini, diminue avec le temps. Quelle qu'en soit la source, la forme éditoriale des atlas composés de planches séparées par départements conserve la faveur du public au moins jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Cependant, à partir du début des années 1840, leurs auteurs abandonnent progressivement la carte de Cassini, devenue désuète depuis longtemps, à la faveur de la carte d'état-major ou bien de

ses dérivés à plus petite échelle, pour dresser la planimétrie des atlas de vulgarisation. Ainsi, les atlas publiés à partir de cette date, par Donnet et Grangez, puis par Victor Levasseur, ont été classés avec les dérivés de la carte d'état-major [F1839\_02 et 03].



Chapitre précédent

Chapitre suivant

### Sommaire

**Séries cartographiques, éditions particulières et dérivés (introduction de la seconde partie)**

**F1758. Dauphiné et comté de Nice, 1:86 400, 1758, 9 feuilles, Bourcet, Villaret**

**Annexes**

Les reproductions qui ne portent pas de mention d'origine particulière proviennent de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Ce texte et les dessins de l'auteur sont sous licence creative common : Attribution – ShareAlike 4.0. (CC-BY-SA).